

Soutenir la reconnaissance du doctorat en France, au bénéfice d'une recherche publique attractive et d'une société innovante

À l'occasion de la consultation sur le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) exprime plusieurs propositions pour soutenir la reconnaissance du doctorat en France, au bénéfice d'une recherche publique attractive et d'une société innovante.

Le doctorat est à la fois une expérience professionnelle de recherche et le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur internationalement reconnu. Il mène ses titulaires à irriguer l'ensemble de la société et à pouvoir prétendre aux postes à haut potentiel. Le financement de la recherche publique, la recherche partenariale et l'innovation, l'attractivité des carrières et des métiers scientifiques sont trois problématiques liées au doctorat, et qui font aujourd'hui l'objet d'une consultation ministérielle en vue du prochain projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

La reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle, par l'État, par la recherche publique elle-même, par les employeurs des docteurs et par l'ensemble de la société, constitue un point d'appui solide pour une recherche publique plus attractive et une société plus innovante. Cette dynamique de long terme nécessite des moyens qu'un État responsable saura engager.

L'ANDès formule au gouvernement des propositions législatives pour soutenir la reconnaissance du doctorat en France et, ainsi, pour soutenir une recherche ambitieuse pour une société innovante.

L'ANDès contribue à la consultation 2019 du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche :

- pour un État proactif sur le long terme afin de sauver l'emploi scientifique public et la recherche publique ;
- pour un accueil exemplaire des docteurs dans les fonctions publiques hors recherche ;
- pour un accueil approprié des docteurs dans le secteur privé ;
- pour l'augmentation pluriannuelle de l'effort d'investissement dans la recherche publique et privée et pour une meilleure utilisation du Crédit d'Impôt Recherche en ce sens ;
- pour une plus grande visibilité du titre de docteur afin d'amorcer un changement culturel ;
- pour une réforme de l'HDR en cohérence avec l'évolution des stratégies de ressources humaines ;
- pour l'amélioration de l'attractivité internationale de la France par le doctorat ;
- pour un cadre du doctorat favorisant la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle de recherche dans tous les secteurs socio-économiques ;
- pour une représentation unifiée et propre des jeunes chercheurs (doctorants et chercheurs contractuels titulaires du doctorat) ;
- pour l'utilisation d'un vocabulaire approprié à la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle.

Les observations et propositions détaillées de l'ANDès sont disponibles à l'adresse :

<https://andes.asso.fr/wp-content/uploads/2019-05-14-Contribution-Projet-Loi-programmation-pluriannuelle-recherche.pdf>

À propos de l'ANDès

L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quel que soit leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs ;
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décloisonnement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain ;
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.